

Pressentir une voix

Comment proposer le projet à une personne de votre entourage professionnel

L'esprit

Vous n'êtes pas un démarcheur. Vous êtes quelqu'un qui connaît le projet, qui en a saisi le sérieux, et qui peut faire ce qu'aucun communicant extérieur ne saurait faire : reconnaître, dans votre public ou votre entourage professionnel, une voix qui mérite d'être recueillie. Cette compétence-là — repérer une personne dont l'histoire vaut d'être archivée — appartient à celles et ceux qui vivent au contact des gens.

Ce que je vous demande n'est pas de vendre le projet, ni de convaincre la personne. C'est de la pressentir dans une conversation ordinaire, de lui donner trois ou quatre informations justes pour qu'elle sache de quoi il s'agit, et — si elle manifeste de l'intérêt — de me transmettre ses coordonnées pour que je prenne le relais. La décision finale lui appartient, à toutes les étapes.

Ce que vous pouvez dire

À reformuler avec vos mots — l'idée est d'avoir une trame, pas une formule à réciter.

« Je connais quelqu'un qui mène un projet d'archives sonores — il s'appelle Mémoires ordinaires. Il enregistre des récits de vie de personnes ordinaires, et il les conserve dans un fonds pour la durée. Ce qui m'a frappé dans ce projet, c'est qu'il prend le temps et qu'il est respectueux : vous gardez le contrôle de votre témoignage de bout en bout, vous pouvez le retirer à tout moment. Est-ce que vous accepteriez que je transmette vos coordonnées à la personne qui le porte ? Vous n'êtes engagé à rien — c'est juste pour qu'il vous appelle et qu'il vous présente. »

Quatre points utiles à transmettre

- C'est un projet **bénévole, indépendant, sans dimension commerciale**.
- L'enregistrement dure **une à deux heures**, dans un lieu familier à la personne.
- La personne signe un accord qui décrit ce qui va être fait de sa voix, et elle peut **retirer son témoignage à tout moment** — même des années après diffusion.
- Vous transmettez simplement les coordonnées : **c'est Bertrand qui rappelle ensuite**, sans engagement de part ni d'autre.

Réponses aux questions courantes

Ce que la personne peut vous demander, et ce que vous pouvez lui répondre

« Qu'est-ce qu'il fait, lui, de ces enregistrements ? »

- Ils sont conservés dans un fonds d'archives, en libre écoute, avec une transcription. Le projet est non commercial — aucun usage marchand, aucune publicité.

« Pourquoi moi ? »

- Le projet construit un corpus de voix ordinaires, et chaque parcours apporte quelque chose. Ce n'est pas une question de notoriété — c'est précisément l'inverse.

« Combien de temps ça prend ? »

- Une visite de présentation sans enregistrement, puis un enregistrement d'une à deux heures, dans un lieu familial.

« Si je change d'avis après ? »

- Vous pouvez retirer votre témoignage à tout moment, même après diffusion. C'est inscrit dans l'accord signé.

« Qui va l'écouter ? »

- Peut-être peu de monde aujourd'hui, davantage demain. La valeur du fonds est dans la durée.

Ce qu'il vaut mieux éviter de promettre

- Une **audience importante** — le projet ne mesure pas son succès à ça.
- Une **diffusion radio** — les épisodes sont en libre écoute sur le site, pas sur les ondes.
- Une **rémunération** — le projet est bénévole, c'est volontaire des deux côtés.
- Un **calendrier serré** — la production est lente, un récit par mois.

Comment me transmettre un nom

Un courriel suffit, à bonjour@memoiresordinaires.org, avec :

- le **prénom et le nom** de la personne,
- son **lien avec votre structure**,
- un mot sur **ce qui fait que vous avez pensé à elle**,
- ses **coordonnées** (téléphone ou adresse) si elle accepte que vous me les communiquiez.

Je rappelle ensuite dans les meilleurs délais, sans engagement de part ni d'autre.

Merci de porter ce projet avec moi. La qualité de ce fonds tient autant à ceux qui le repèrent qu'à celui qui l'enregistre.